

NAPPA#165

NOUVELLES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE JUILLET 2022



Babouin manchot dans le Parc national Nakuru, par Camilla Odhiambo

PAPACO

EDITO **PROBLÈMES LOCAUX, SOLUTIONS GLOBALES ?**

PDF PAGE 3 **ACTU MOOC CONSERVATION : INSCRIPTIONS OUVERTES**

PDF PAGE 4 **MOOC CONSERVATION EN CHIFFRES**

PDF PAGE 5 **NOUVEAUX AMBASSADEURS & YOUTH CONSERVATION**

PDF PAGE 6 **DU 19 SPÉCIALITÉ CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE : SORTIE TERRAIN**

PDF PAGE 7 **ECONOBIO : PARC NATIONAL DE MOLE**

PDF PAGE 9 **BOÎTE À OUTILS DU PARTENARIAT MAMMIFÈRES MARINS**

PDF PAGE 10 **ANNONCES : PROGRAMME PETITES INITIATIVES ET EMPLOI**

Édito



GEOFFROY MAUVAIS
COORDONNATEUR DU PAPACO

PROBLÈMES LOCAUX, SOLUTIONS GLOBALES ?

Le 19 juin dernier, l'UICN a publié la déclaration suivante :

« L'UICN considère que toute violence ou expulsion forcée contre les peuples autochtones et les communautés locales sont totalement inacceptables et considère qu'elles constituent des violations flagrantes des droits de l'homme. L'UICN exhorte le gouvernement tanzanien à prendre la responsabilité de mettre fin immédiatement à toutes les violations des droits de l'homme, fournir réparation et sécurité aux personnes lésées et veiller à ce que des mesures pacifiques appropriées soient prises pour reconnaître, respecter et protéger les droits des communautés Masai. Le gouvernement devrait respecter l'injonction de 2018 de la Cour de justice de l'Afrique de l'Est (EACJ) sur le conflit foncier en cours dans la région, qui a statué que toutes les expulsions devaient être suspendues et que les intimidations des membres des communautés devaient être arrêtées.

Il est urgent d'engager un processus consultatif juste et équitablement gouverné pour identifier des solutions à long terme, et d'enquêter et de traiter les violations des droits de l'homme liées à la conservation de la nature, y compris lors de création, modification ou extension d'aires protégées ou conservées. Cela nécessite une évaluation d'impact approfondie et la participation pleine, effective et significative de tous les titulaires de droits et parties prenantes, conformément aux lois internationales sur les droits de l'homme, aux normes et aux meilleures pratiques. »

Cette déclaration a été publiée après que des violences commises par les forces de sécurité contre les peuples indigènes Masai à Loliondo, dans le nord de la Tanzanie, ont été signalées. [Serengeti Watch](#) nous en dit un peu plus. En bref, le gouvernement tanzanien a décidé de convertir certaines terres adjacentes au parc national du Serengeti en une réserve de chasse privée pour - entre autres - la

famille royale des Émirats arabes unis, mais cette zone a toujours été utilisée par les Masai pour le pâturage du bétail. Lorsque des officiers armés sont arrivés pour délimiter la zone, début juin, les Masai se sont rassemblés localement pour protester. Malheureusement, les forces de l'ordre ont répondu avec force, certains manifestants ont été blessés, d'autres ont traversé la frontière avec le Kenya pour se faire soigner. Enfin, des arrestations ont eu lieu.

C'est le dernier événement en date, d'une longue série qui met progressivement en péril l'écosystème irremplaçable du Serengeti/Ngorongoro et place ses habitants en danger.

Malheureusement, il illustre bien des situations que l'on peut voir ailleurs. De nombreuses raisons passées et récentes peuvent expliquer cette confrontation, mais le problème le plus critique de nos jours est certainement, comme partout, la surutilisation de l'espace par une population humaine croissante - à la fois parmi ceux qui vivent autour du parc et à cause d'un afflux de visiteurs étrangers. Les habitants exercent une forte pression sur la terre et si la croissance démographique continue, il deviendra extrêmement difficile de conserver de grandes zones sauvages pour la conservation de la nature. La population de la Tanzanie devrait passer de 60 millions de personnes aujourd'hui à plus de 100 millions en 2050 et pourrait atteindre plus de 250 millions en 2100. Les touristes dans les années 80 étaient environ 50 000 dans la zone protégée voisine de Ngorongoro, aujourd'hui ils dépassent les 650 000 ! Trop de lodges, de véhicules, de pression sur les ressources en eau, un grand stress sur la faune, la pollution, la perte des valeurs culturelles, etc.

« Un processus consultatif juste et équitablement gouverné pour identifier des solutions à long terme » est certainement plus que nécessaire, mais la vraie question est : quels types de solutions peuvent être effectivement mis en œuvre dans ce contexte ? ●

LE PAPACO EN LIGNE

[facebook/IUCNpapaco](#)

[Groupe FB MOOC \(Français\)](#)

[@moocconservation \(Instagram\)](#)

[@Papaco_IUCN \(Twitter\)](#)

[Papaco.org](#)

[Newsletter PCA \(Programme UICN des AP\)](#)



MOOC-CONSERVATION.ORG

LES MOOC

Certificat en ligne. L'examen en ligne a eu lieu le 15 juin avec un taux de réussite de 90%. Trois femmes figurent dans le top du classement. Le prochain examen aura lieu le 15 décembre 2022, donc assurez-vous de valider les MOOC qui vous manquent pour pouvoir y participer !

Inscriptions ouvertes. Les inscriptions pour la prochaine session sont ouvertes.

Prochaine session : 12 septembre - 11 décembre 2022

Inscriptions : mooc-conservation.org

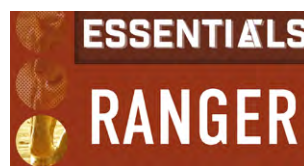


LES ESSENTIELS

Qu'est-ce que c'est ? Ces Essentiels sont des formations courtes adaptées aux profils professionnels d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires protégées, à différents niveaux de responsabilité.

Les Essentiels sont disponibles tout le long de l'année.

Inscriptions : mooc-conservation.org



ESSENTIEL RANGER

Pour les professionnels d'AP qui appliquent les décisions et assurent la mise en œuvre pratique des activités sur ces territoires.



ESSENTIEL MANAGER

Pour les professionnels d'AP devant planifier, encadrer et évaluer le travail des rangers.

→ **MANAGER LOI** : s'occupe essentiellement de l'application des lois et secondairement la valorisation de l'AP et de ses ressources naturelles.



→ **MANAGER RECHERCHE** : s'occupe essentiellement des activités de recherche, suivi évaluation et suivi écologique.



ESSENTIEL LEADER

Destiné aux acteurs qui influencent plus largement le contexte de la gestion des AP, sans nécessairement travailler directement au sein d'une AP.

sans nécessairement travailler

CERTIFICAT EN LIGNE EN CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES

Prochain examen : 15 décembre 2022.

Candidatez jusqu'au 11 décembre 2022 : [remplissez le formulaire ici](#).

De quoi s'agit-il ? Ce certificat n'est pas une attestation de réussite. Il est délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie. Pour pouvoir passer l'examen, il faut avoir validé (les conditions sont sur mooc-conservation.org) :

- les 6 premiers MOOC du Papaco (GAP, SE, LOI, SP, VAL et Tech, pas les Essentiels) ET ;
- l'un des trois MOOC de l'IFDD OU le MOOC Aires marines protégées.

MOOC CONSERVATION EN CHIFFRES

LA PREMIÈRE SESSION DE 2022 EN CHIFFRES

L'ÉTAT DE LA PARTICIPATION. Cette première session de 2022 s'est terminée avec près de **7200 nouveaux inscrits**. Un pays en particulier a fait son apparition dans le top des pays avec le plus d'inscrits : le **Mozambique**. Les inscriptions sont passées de 25 lors de la dernière session de 2021, à 335 lors de cette première session 2022 ! Tout le mérite de cette percée revient à Cristovao, notre ambassadeur MOOC Conservation à Maputo qui s'est aussi empressé de faire connaître MOOC Conservation dans les autres pays lusophones d'Afrique et y identifier des ambassadeurs potentiels.

UN RECORD DU NOMBRE D'ATTESTATIONS OCTROYÉES. La participation est en légère baisse par rapport à la session précédente, mais le nombre d'attestations de réussite délivrées a battu un record, toutes sessions confondues. Ce **taux de réussite est passé de 8% à 12%** et peut être expliqué par les très bons scores des MOOC Application des lois, Aires marines protégées et Nouvelles technologies.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE. Les +7 000 inscrits de cette session viennent de plus de 120 pays à travers le monde avec en tête : **1 le Cameroun, 2 la RDC, 3 le Bénin, 4 Madagascar, 5 le Mozambique, 6 la Côte d'Ivoire, 7 la France, 8 le Burkina Faso, 9 le Sénégal et 10 la Guinée**. Chaque pays de de cette liste a eu une participation entre 200 et 1000 apprenants.

OBJECTIF 100 000 ! Nous sommes aussi sur le point d'atteindre les 90 000 inscrits depuis le lancement des MOOC en 2015. Ce palier sera très certainement atteint dès septembre 2022, on compte sur vous pour nous aider à **atteindre les 100 000 d'ici la fin de l'année !**

NOUVEAUX INSCRITS CETTE SESSION

7 167

PARTICIPATION TOTALE DEPUIS 2015

89 542



7 896 ATTESTATIONS* DÉLIVRÉES DEPUIS 2015

*Pour obtenir une attestation de réussite, il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 75% aux examens d'un MOOC. •

AMBASSADEURS - DEUX NOUVEAUX

AMBASSADEUR ? Il s'agit d'un étudiant des MOOC du Papaco s'étant porté volontaire pour venir en aide aux étudiants de sa ville/région. Liste complète : [ici](#).

NOUVEAUX AMBASSADEURS

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : ÉLÉAZAR



Élazar est Gestionnaire des Aires Protégées et de la Biodiversité à Bangui. Il a rejoint les ambassadeurs au mois de juin, et se lance donc dans la création d'un Hub MOOC Conservation pour nos amis en Centrafrique. N'hésitez pas à le contacter pour intégrer son réseau.

Mail : gbintekara.eleazar@gmail.com

ANGOLA : PASCOAL



Pascoal a rejoint les ambassadeurs au mois de mai 2022, juste avant la fermeture de la session. En quelques jours seulement, nous avons vu une augmentation nette du nombre d'apprenants angolais. Merci Pascoal, ce n'est que le début !

Mail : pascoalbelmiro@gmail.com •

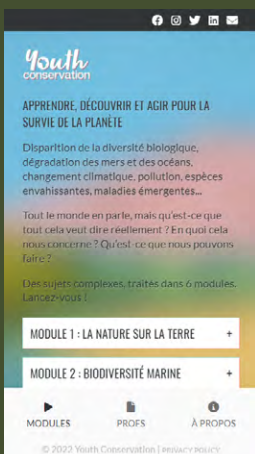
Si vous souhaitez créer un Hub MOOC Conservation dans votre ville, vérifiez qu'un hub n'a pas déjà été créé (liste complète : [ici](#)). Si vous ne voyez pas votre ville, et surtout votre pays, prenez contact avec nous.

YOUTH-CONSERVATION.ORG

YOUTH conservation RAPPEL DE CE QU'EST YOUTH CONSERVATION

Le site youth-conservation.org a pour vocation de susciter l'intérêt des jeunes de 10 à 17 ans pour l'environnement en général et la conservation de la nature en particulier. C'est un outil simple, didactique et ludique où l'on peut apprendre en s'amusant, comprendre en s'interrogeant, découvrir les initiatives des autres et créer des communautés pour échanger, agir et réagir...

PHASE TEST : AIDEZ-NOUS !



Au mois de juin 2022, nous avons lancé la phase test de youth-conservation.org. La plateforme finale sera lancée en fin d'année. En attendant, envoyez-nous vos retours pour compléter ce qui manque, adapter ce qui doit être amélioré, développer de nouveaux sujets, etc. Est-ce que le contenu des différents modules est pertinent ? Que souhaitez-vous trouver dans les guides destinés aux enseignants et aux parents ? Le guide du module 1 existe, mais il s'agit d'une première version, nous attendons vos retours pour savoir comment le compléter et réaliser les suivants sur le même modèle. Envoyez un mail à info@youth-conservation.org avec vos critiques et commentaires.

Et pour les anglophones, pas de panique. Si on trouve les moyens de le faire en 2023, la plateforme sera aussi disponible en anglais ! •

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ 19

PHASE PRATIQUE

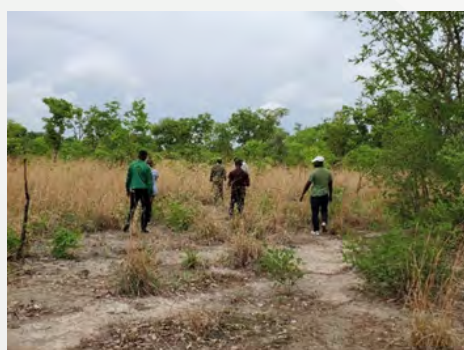
Formation de terrain dans le cadre du Diplôme d'Université n°19, option criminalité environnementale, au ranch de Gibier de Nazinga (Burkina Faso).



Du 25 au 29 avril 2022, 19 gestionnaires d'aires protégées, venus de sept pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Togo, et Sénégal) ont pris part à la phase pratique de la formation du Diplôme Universitaire n°19, Option criminalité environnementale. Ce DU était co-organisée par l'Université Senghor d'Alexandrie, l'UICN-Papaco et le Projet Gouvernance Régionale des aires Protégées en Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par l'UICN-PACO sur financement du 11ème FED.

Le ranch de Gibier de Nazinga a servi de site pour accueillir cette formation de terrain. Cette phase pratique a permis aux gestionnaires d'acquérir des connaissances sur les méthodes de surveillance et techniques de lutte anti-braconnage, l'utilisation des outils de collecte de données de surveillance, les outils et technologies innovantes tels que les outils SMART, le GPS, les radios, etc.

Les apprenants répartis en quatre équipes sous l'encadrement des agents forestiers et des écogardes de l'unité de gestion de Nazinga et l'ONG Ange Gardien de la Nature (AGN) ont été déployés à l'intérieur de l'aire protégées pour exécuter des diverses missions de patrouille, de recherche d'infraction, et d'embuscades. Ces sorties ont été une excellente opportunité d'utiliser les outils et d'appliquer les techniques et notions apprises lors des semaines précédentes en cours théoriques à Ouagadougou.



Identification des indices de braconnage par les stagiaires



Utilisation de l'outil SMART

- Dr AMAHOWE O. Isidore, Chargé de Projet- Expert Criminalité Faunique en Afrique de l'Ouest UICN-PACO •

ECONOBIO - PARC NATIONAL DE MOLE

BONNES PRATIQUES DES OPÉRATEURS DE TERRAIN



Dans le cadre du programme PAPBio, des bonnes pratiques (success story) des opérateurs sur le terrain sont collectées et diffusées pour qu'un plus grand nombre de praticiens puisse se les approprier.

Ce rapport présente un cas pratique de gestion durable et dirigée par la communauté du corridor oriental du parc national de Mole, assurée grâce au développement des chaînes de valeur de l'apiculture et du karité et au renforcement de la structure de gouvernance locale pour la gestion des zones de gestion des ressources communautaires (CREMA).

1. CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'INTERVENTION



Le paysage écologique de Mole inclut toute l'étendue du parc national de Mole. Avec une superficie de 4577 km², il comprend toutes les zones situées à moins de 10 km de la limite du parc avec une superficie approximative de 1.213.826 ha. Le paysage traverse trois régions (savane, nord-est et haut-ouest) et cinq districts administratifs (Gonja Nord, Gonja Ouest, Sawla-Tuna-Kalba (STK), Wa Est et Mamprugu-Moagduri)

avec une population de 319 540 habitants.

Le paysage écologique perd progressivement son intégrité écologique en raison d'une exploitation non durable telle que le brûlage non réglementé des buissons, l'abattage des arbres, la production de charbon de bois et d'autres pratiques courantes dans le paysage. En vue de garantir des ressources naturelles durables et de promouvoir des interventions pour augmenter les revenus des populations cibles, la récolte incontrôlée de produits non ligneux et forestiers (PFNL) et la destruction de la faune constituent un défi majeur pour le paysage. La collecte et le commerce des noix de karité ainsi que la récolte et le commerce du miel sauvage ont été identifiés comme les sources de revenus plus lucratives pour les hommes et les femmes dans les CREMA. Toutefois, l'activité de récolte du miel dans la nature se fait généralement avec du feu et cela conduit à la propagation des feux de brousse, considérés comme l'un des facteurs les plus déterminants inhibant la régénération de la végétation et contribuant à des émissions de carbone importantes.

De grandes opportunités pour promouvoir les chaînes de valeur du commerce du karité et de l'apiculture biologiques à grande échelle s'offrent aux communautés du corridor oriental du parc national du Mole. A ce titre, les approches fondées sur la nature offrent des solutions durables pour faire face aux défis de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci tout en assurant le développement durable des moyens de subsistance.

Les objectifs spécifiques de l'intervention sont d'une part de contribuer au développement de secteurs économiques durables (beurre de karité et miel). Ces chaînes de valeur vertes profiteront aux communautés en augmentant leurs revenus et participeront à la protection du parc national de Mole. D'autre part, il s'agit d'assurer une meilleure conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles par les communautés

La stratégie développée pour atteindre ces différents objectifs passe par un renforcement de capacités opérationnelles (construction, équipement et formation) des communautés. A ce titre, les actions ont porté sur la construction d'entrepôts de karité biologique et d'unités/centres de transformation du beurre de karité et du miel biologiques, la réhabilitation des zones dégradées avec des arbres indigènes et d'acquisition de matériel de transport pour les groupes de femmes « organic shea ». Les actions de formation ont porté sur la collecte, la transformation et le stockage du karité biologique. L'accompagnement porte également sur le développement de la collaboration du secteur privé pour la commercialisation de GVC (Savannah Fruit Company, Korster Keunen), l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation à l'environnement pour les écoles et les membres de la collectivité. En termes d'appui organisationnel, les actions ont renforcé les structures de la CREMA (Comités exécutifs de la CREMA, Comités de gestion des ressources communautaires, Unités de suivi communautaire) et aidé à la mise en place d'un fonds de conservation visant à assurer l'autofinancement à long terme de la CREMA.

Les principaux bénéficiaires et cibles des interventions sont les membres de la communauté du corridor oriental du parc national de Mole. Il s'agit de groupes de femmes qui exploitent les karités, les jeunes, les agriculteurs, les acteurs apicoles, les producteurs de charbon de bois, les pasteurs, etc.

2. LES POINTS FORTS DE L'OPÉRATION

Caractère novateur de l'intervention ; valeur ajoutée des résultats obtenus ; pertinence de l'approche ; durabilité des réalisations ; importance du thème. La transformation du karité dans le paysage était rudimentaire, mais maintenant mécanisée et un volume plus élevé de beurre peut être produit en une journée. Plus de 200 femmes travaillent directement au centre de transformation du beurre de karité. Les producteurs de miel sont en mesure de transformer la cire et de vendre pour un revenu supplémentaire.

3. LES LEÇONS APPRISSES

Pour parvenir à de bons résultats, il faut :

- assurer des processus décisionnels inclusifs et participatifs ;
- élaborer un cadre de surveillance efficace ;
- élaborer des règlements communautaires, un plan de gestion et des plans d'action, et cela devrait toujours commencer par les collectivités ;
- promouvoir une sensibilisation communautaire efficace et la création de sensibilisation.

Ainsi :

➔ L'entrée appropriée de la communauté dès le début et la participation de toutes les parties prenantes concernées

pour stimuler les processus de consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) sont essentielles.

- ➔ Le succès d'un CREMA dépend de sa force économique et de son soutien technique. Il est donc impératif de développer des structures économiquement saines, d'instaurer la confiance, la transparence et la responsabilité avec le secteur privé et de créer une source de fonds autonome.
- ➔ Assurer un système de surveillance communautaire efficace.
- ➔ Le cadre communautaire (communal), la conception institutionnelle et les cadres juridiques des CRÉMA fournissent des ressources vitales et riches sur lesquelles appuyer le paiement des services écosystémiques (SPE) et de la REDD+.
- ➔ Les CreMA encouragent la gestion durable des ressources naturelles d'une manière qui assure la justice et le respect des droits des personnes en matière d'accès et d'utilisation des ressources forestières.
- ➔ Les CREMA sont des moyens efficaces de construire des paysages résilients et de fournir des incitations économiques durables.

- Bara TOP - Chargé de communication et plaidoyer - PAPBio | Bureau régional pour l'Afrique centrale et occidentale •

BOÎTE À OUTILS DU PARTENARIAT MAMMIFÈRES MARINS

Les mammifères marins jouent un rôle crucial dans le fonctionnement des écosystèmes marins, en fournissant des services écosystémiques importants. Cependant, nombre d'entre eux continuent à subir les effets néfastes de l'activité humaine et sont souvent sous-représentés dans les plans de gestion des aires marines protégées (AMP), du fait d'un manque de capacité, de ressources et/ou de connaissances pour mettre en œuvre ces plans.

C'est dans ce contexte que le partenariat mammifères marins, dans le cadre du Projet Gouvernance des océans financé par l'UE, a conçu et mis en place une boîte à outils pour l'inclusion des mammifères marins dans les AMP. L'objectif de la boîte à outils est d'aider à renforcer les capacités techniques des gestionnaires d'AMP en partageant connaissances, expertise et bonnes pratiques.

La boîte à outils comprend trois éléments essentiels : 23 fiches techniques qui fournissent des ressources et des informations essentielles aux gestionnaires d'AMP et aux décideurs politiques, des bonnes pratiques, et un outil d'auto-évaluation disponible en ligne et hors ligne en anglais, français et espagnol. L'outil d'auto-évaluation permet aux gestionnaires d'AMP de comprendre dans quelle mesure les mammifères marins sont pris en compte dans les plans de gestion des AMP, de permettre une gestion adaptative et de mesurer l'impact des décisions de gestion.

Le partenariat mammifères marins est toujours ouvert aux commentaires et aux suggestions pour améliorer la boîte à outils et ses ressources, et cherche actuellement des AMP avec lesquelles collaborer pour tester l'outil d'auto-évaluation - si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter à ocean-governance@biodiv-conseil.fr ou à visiter www.marine-mammals.info.

Francis Staub | Directeur et Fondateur •



ANNONCES

APPEL À PROJETS PPI 6 : NOUVEAUX PARTENAIRES



PPI

Le Programme de Petites Initiatives (PPI), créé en 2006 par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et mis en oeuvre par le Comité Français de l'UICN, lance un appel à projets « nouveaux partenaires ».

Objectif : permettre le financement et la mise en oeuvre d'environ 15 projets de protection de la nature portés par des organisations de la société civile africaine. Au total, 26 pays sont éligibles en Afrique centrale et de l'ouest (liste complète disponible sur le règlement du concours).

Thématiques financées : conservation de la biodiversité et lutte contre le changement climatique à travers des Solutions fondées sur la Nature (SfN).

Financement : le montant maximum des subventions est de 35 000 € et le niveau de cofinancement est de 50% du budget total par projet (jusqu'à 75 % si le cofinancement provient de bailleurs de fonds locaux). La durée des projets est de 20 mois maximum.

Date de clôture de l'appel à projets : Dimanche 28 Août 2022 – 18h00 (heure de Paris GMT+1)

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#).

EMPLOI

CONSEILLER POPULATIONS AUTOCHTONES @ WCS

Où ? Bukavu, RDC

Date limite de candidatures : 8 juillet 2022

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

CHEF DE PROJET AMÉLIORATION DES DROITS DES POP. AUTOCHTONES @ WCS

Où ? Bukavu, RDC

Date limite de candidatures : 8 juillet 2022

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

CONSEILLER SUIVI, ÉVALUATION, DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS @ WCS

Où ? Bukavu, RDC

Date limite de candidatures : 8 juillet 2022

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

CONSEILLER TECHNIQUE AU PROGRAMME SANTÉ @ WCS

Où ? Brazzaville, Congo

Date limite de candidatures : 8 juillet 2022

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

CONTACTS - PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org

marion.langrand@papaco.org

youssouph.diedhiou@iucn.org

madeleine.coetzer@iucn.org

// Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO

// Chargée de programme PAPACO - MOOC

// Chargé de programme PAPACO - Liste Verte et Patrimoine Mondial

// Chargée de programme PAPACO - Communication